



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Christophe et Caroline LAIGRE-BECKERS** demeurant Rue des Volontaires 13 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Rue des Volontaires, 13 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°14D2.

La demande vise les travaux suivants : **Exhaussement et transformation d'une habitation existante et présente les caractéristiques suivantes :**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°6) pour les raisons suivantes :

- Le recul par rapport aux limites mitoyenne est inférieur à 5 mètres ;
- Le recul par rapport aux limites de fond de parcelle est inférieur à 5 mètres ;
- La toiture plate du volume principal ;
- La toiture plate, supérieure à 15m², n'est pas aménagée en toiture végétale ou en toiture terrasse ;
- L'utilisation de panneaux de bradage comme matériaux de parement ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, **Place Jean d'Ardenne n°1 à 4130 Esneux**, Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Place Jean d'Ardenne n°1 à 4130 Esneux.**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 5 juin 2026 au 19 juin 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be